

N°D2017-07.05
République Française
Département de l'Ain

COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	20
En exercice :	20
Présents :	14
Absents :	6
Excusés :	5
Procurations :	4
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux milles dix sept le vendredi 7 juillet à 20 heures

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M.BERGER harles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2017.

Présents : Mmes LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie, RAPAUT Christine, MM. CODEX Joël, DECROZE Emmanuel (20h32), JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, THEVENON Cyril, VUILLEROD René.

Excusés : Mme BRODSKIS Anne donne pouvoir à M. SPELLANI Clément ; Mme GALLAND Suzanne donne pouvoir à Mme RAPAUT Christine ; M. ANGELIER Fabrice donne pouvoir à Mme LANZONI Noëlle ; M. JACOB Quentin donne pouvoir à M. JACOB René, Mme NARDINI Christèle.

Absents : M. BERNEL Denis.

Mme RAPAUT Christine a été élue Secrétaire de Séance.

Objet: Projet de de mise en vente grange communale du CROZET commune déléguée de SAINT BOIS

Le Maire délégué de la commune déléguée de SAINT informe le conseil municipal que suite à une réunion des conseillers de la commune déléguée de Saint Bois, il propose qu'une estimation de la grange située sur la parcelle B 271 sur le hameau du CROZET, sera faite afin de la proposer à la vente (sachant que l'électricité est installée et que l'eau et l'assainissement passent en bordure). Il est demandé de délibérer pour autoriser le Maire de signer tous les documents concernant la démarche pour effectuer cette vente.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Dit que la présente délibération sera transmise à Mme La Sous-Préfète de BELLEY.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
BERGER Charles.



Accusé de réception en préfecture
2017070003668-20170718-D1707-05-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017